

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 28 février 1974

La séance est ouverte à 2 heures.

[Traduction]

AFFAIRES COURANTES

LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES DE 1974-1975

DÉCLARATION EXPLICATIVE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU
TRÉSOR

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor) présente un message dont l'Orateur donne lecture à la Chambre et par lequel Son Excellence le Gouverneur général transmet les prévisions budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 1975.

—Monsieur l'Orateur, le budget principal des dépenses pour 1974-1975 prévoit des dépenses budgétaires de 22,023 millions de dollars et des prêts de 1,275 millions de dollars.

Du côté des dépenses, le budget prévoit 2.4 milliards de dollars de plus que le budget de 1973-1974, plus des trois quarts de cette augmentation étant attribuables à des modifications apportées aux montants prévus à des postes statutaires.

Une bonne part de cette augmentation provient de paiements aux citoyens particulièrement exposés aux pressions inflationnistes courantes—soit parce qu'ils élèvent des enfants ou touchent un revenu fixe, soit parce qu'ils doivent dépendre, du moins en partie, de l'assistance sociale. Ainsi, la composante la plus importante de cette hausse est celle des allocations familiales qui sont censées représenter 1,836 millions de dollars en 1974-1975. Des déboursés beaucoup plus importants sont également prévus au titre du Régime d'assistance publique du Canada et des pensions et allocations aux anciens combattants.

Le budget fait aussi état d'une prévision de 3,432 millions de dollars pour la pension de sécurité de la vieillesse et pour le supplément de revenu garanti.

Lors de la Conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest, le gouvernement fédéral a mis de l'avant un certain nombre de propositions dont certaines sont mises en œuvre par des dépenses inscrites à ce budget. Les plus importantes se chiffrent à près de 43 millions de dollars pour les frais initiaux de programmes d'améliorations routières et d'aménagements routiers et ferroviaires.

[Français]

Devant la nécessité d'augmenter les approvisionnements du Canada sur le plan énergétique, on prévoit l'octroi de prêts pour la construction d'un réacteur CANDU ainsi que d'une nouvelle usine d'eau lourde. L'octroi de fonds est également prévu pour la construction au Cap Breton d'une usine de préparation de charbon de huit millions de dollars, afin de faciliter la commercialisation de la houille produite par la nouvelle mine Langan. Enfin, d'autres fonds sont réservés en vue d'augmenter la participation de l'État dans la société Panarctic Oils Ltd.

Il y a trois ans, le gouvernement publiait pour la première fois une brochure reliée au budget des dépenses,

intitulée «Où va l'argent de vos impôts?». Elle est conçue de manière à mieux informer le public de l'usage que fait l'État des recettes qu'il perçoit. Des exemplaires de la 4^e édition sont sur le point d'être distribués aux honorables députés et elle sera bientôt mise à la disposition du grand public, gratuitement. On pourra l'obtenir sur demande aux points de distribution d'Information Canada. Le thème particulier de l'édition de cette année traite de la Fonction publique qui joue un rôle essentiel en étant au service des Canadiens.

[Traduction]

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, étant donné que le ministre a fait une déclaration assez longue sur un sujet fort compliqué (le budget des dépenses), et qu'il n'en a pas remis d'exemplaire à aucun député de l'opposition, il est absolument impossible de dire quoi que ce soit de sensé. Tout ce que je puis dire, c'est que je regrette que le ministre n'ait pas suivi son propre exemple et celui de ses prédécesseurs à ce poste. Si, comme il l'a fait aujourd'hui, le ministre fait une déclaration en déposant le budget principal des dépenses, il devrait avoir la courtoisie de nous en faire tenir un exemplaire à notre arrivée à la Chambre, sinon avant. Chez les vis-à-vis, on se comporte de façon plutôt absurde de ces temps-ci, monsieur l'Orateur.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, de toute évidence, pour commenter en détail ce budget des dépenses, il faudra attendre d'avoir eu l'occasion de l'examiner attentivement et peut-être de le comprendre.

• (1410)

J'ai trouvé intéressant ce que le président du Conseil du Trésor (M. Drury) a répété aujourd'hui: que le gouvernement fournit maintenant de plus amples renseignements sur les dépenses gouvernementales qu'il ne le faisait jusqu'ici. J'ai peine à le croire. Plus le Livre bleu est volumineux, plus il devient incompréhensible.

Comme le ministre a présenté ce volume et fait cette déclaration sans préavis, je me bornerai à dire que cela ne me plaît guère de constater que l'accroissement des dépenses semble être attribué en général, comme le président du Conseil du Trésor m'a paru le laisser entendre aujourd'hui, à la hausse des allocations sociales, des pensions et allocations aux anciens combattants, de l'assistance publique, et ainsi de suite. Je souligne, que ces paiements ne sont pas imputables sur la trésorerie ou au gouvernement. Ils sont une tentative de la société pour uniformiser dans une certaine mesure la situation sociale des gens.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): C'est une des meilleures initiatives de la société organisée; percevoir des nantis pour permettre aux personnes moins fortunées ou démunies de jouir du niveau de vie que l'ensemble de la société est en mesure de produire. Nous nous préoccupons du gaspillage que nous constaterons sans doute dans ces prévisions budgétaires, mais nous applaudissons à l'amé-